REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	referentiel de competences identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'EVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis			
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION		
BLOC N° 1 : Définir un projet de créa	BLOC N° 1 : Définir un projet de création mode				
A1.1 Analyse des tendances - Recueil et exploitation des informations relatives à l'évolution du secteur de la mode (évolution de la demande des consommateurs, problématiques environnementales, usage des nouvelles technologies) - Participation aux événements et manifestations socio-culturelles liés au secteur de la mode : salons professionnels, conférences, expositions, tables rondes, défilés, workshops, etc.	C1.1 Réaliser une veille artistique et concurrentielle en repérant les mouvements de mode et les phénomènes socioculturels qui influencent le marché textile / de l'habillement à court, moyen et long terme afin d'anticiper les dernières tendances créatives, techniques et technologiques de la profession et de rester compétitif.	Etude de cas A partir d'un sujet donné à interpréter au prisme d'une marque de mode, le candidat élabore un cahier de tendances, comprenant les tendances de fond (mouvements et influences à long terme), les tendances éphémères (mouvements et influences à moyen et court terme), les innovations, les tendances formes, matières, couleurs, motifs et accessoires. Il classe ses recherches pour décrire et analyser les influences de la nouvelle saison.	 Les recherches de source et d'inspirations sont justifiées. L'analyse des tendances est justifiée par un argumentaire et des références. Des influences prenant en compte les tendances sont identifiées. Les influences proposées présentent les différents éléments composant une collection: formes, matières, couleurs, ennoblissement, sourcing, fabrication La méthodologie « hier, aujourd'hui, demain » démontre et appuie la logique thématique de la collection. Les innovations technologiques sont repérées (écoconception, etc.) 		

A1.2 Elaboration et positionnement des

intentions styleAnalyse du cahier des charges

Respect de l'ADN et de l'image de la

marque/de l'entreprise cliente

- Définition des thèmes de la saison
- Elaboration de planches d'ambiance (moodboard) à faire valider par le commanditaire, le directeur artistique et à destination ensuite des acheteurs et des donneurs d'ordre pour les recherches de fournisseurs

C1.2 Recueillir et analyser les besoins client à travers un cahier des charges en intégrant l'identité de la marque pour délivrer un produit en

adéquation avec son image.

C1.3 Elaborer des planches d'ambiance en proposant des matières et des fournitures intégrant les critères de durabilité et d'écoresponsabilité et en les faisant valider par le commanditaire ou le directeur artistique afin de formuler des propositions de thèmes de collection et d'orienter les recherches fournisseurs des acheteurs et des donneurs d'ordre.

Mise en situation professionnelle

A partir d'un cahier des charges donné (C1.2) et après étude d'une marque choisie (C1.2) (analyse historique, identité, cibles, pièces iconiques, matières fétiches, etc.), le candidat élabore les planches d'ambiance (mood board) (C1.3), les gammes couleurs, matières, formes, motifs, graphismes. Il propose, dans le respect d'une économie solidaire et responsable, un sourcing favorisant la proximité et privilégie le durable, l'écoconception et le recyclage dans ses choix.

- L'étude est complète et mentionne des références en lien avec l'analyse et le décodage des marchés ou marques étudiées.
- Le cahier des charges du client est analysé et pris en compte : les exigences techniques et financières sont respectées.
- L'analyse et les propositions sont cohérentes avec la cible de la collection (prix et style en adéquation avec le profil du client visé)
- Les thèmes sont en adéquation avec les planches d'ambiance et l'identité de la marque.
- Les formes, les gammes de couleurs, les matières et les fournitures des planches d'ambiances correspondent au positionnement du produit.
- Les valeurs de durabilité, d'écoresponsabilité et de *sourcing* de proximité sont intégrées.

A1.3

Dessin des silhouettes

- Création graphique
- Respect des thèmes sélectionnés
- Respect de l'image de la marque/de l'entreprise cliente
- Validation auprès du supérieur hiérarchique (Directeur artistique, PDG, coordinateur de collection), par

C1.4 **Dessiner des silhouettes** en prenant en compte la cible, les contraintes du cahier des charges et les tendances analysées afin de répondre aux besoins du commanditaire.

Cas pratique

A partir d'un thème choisi et de planches d'ambiance élaborées et validées au préalable, le candidat produit une sélection de silhouettes et de croquis à plat.

- La méthodologie de création est respectée.
- L'image de marque est respectée
- Les dessins sont en adéquation avec le cahier des charges et les planches d'ambiance (mood board).
- Des propositions graphiques illustrant ou développant le sujet traité au moyen de logiciels de graphisme sont réalisées

le chef d'atelier (modéliste) et par le		
directeur marketing		

REFERENTIEL D'ACTIVITES

décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés

REFERENTIEL DE COMPETENCES

identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités

REFERENTIEL D'EVALUATION

définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis

MODALITÉS D'ÉVALUATION

CRITÈRES D'ÉVALUATION

BLOC N° 2: Construire une collection de mode

A2.1

Conception d'un dossier de collection

- Définition et répartition du nombre d'articles à fabriquer par thème de collection et par ligne de produit (sport, casual wear, ...)
- Sourcing des fournitures :
 vérification de l'origine des
 matériaux, mise en place d'un
 sourcing de proximité favorisant un
 développement durable et une
 économie circulaire et
 responsable.
- Lancement des variantes de couleurs et motifs/graphismes/broderies
- Indications exhaustives pour que tous les acteurs de la chaîne de

C2.1 Concevoir un dossier de collection en sélectionnant selon leur impact écologique et en quantifiant les matières et fournitures nécessaires à la réalisation des produits, en réalisant les maquettes de développement couleurs et motifs destinées aux fournisseurs afin de préparer la mise en production de la collection.

Mise en situation professionnelle

A partir d'un cahier des charges donné, le candidat propose un dossier de collection (**C2.1**) comprenant :

- Une structure de collection (plan d'assortiment)
- Un thème de collection
- Des dessins de silhouettes
- Un fiche technique des matières et fournitures (origine des produits, composants et technicité)
- Les croquis techniques des modèles à réaliser (C2.2)

Le dossier de collection remplit les critères suivants :

- Le nombre d'articles nécessaires à la commercialisation de la collection est quantifié pour proposer un vestiaire juste et équilibré (ni surproduction, ni sousproduction).
- Les propositions de formes, matières, couleurs et motifs sont en cohérence avec le thème et respectent les valeurs d'une fabrication écoresponsable
- L'impact écologique des matériaux est pris en compte dans la conception par des méthodes de conception moins polluantes telles que le recyclage ou l'upcycling, les teintures végétales, le sourcing et la fabrication de proximité...

 production puissent avoir une ligne de conduite claire Elaboration des croquis techniques en adéquation avec les objectifs esthétiques et les contraintes techniques et financières. 	C2.2 Traduire le dessin d'une silhouette sous forme de croquis technique en mentionnant les indications nécessaires (finitions, mesures, etc.) afin de permettre sa réalisation.	 Les maquettes techniques de développement des variantes de couleurs ou motifs Un plan de collection (fournisseurs, consommation des matières, fournitures, déclinaisons couleurs, motifs, accessoires) 	 Les maquettes de développement couleurs et motifs destinées aux fournisseurs exploitent les couleurs naturelles et végétales L'origine des fournitures et la filière de fabrication sont précisées. Le cahier des charges est respecté. Les silhouettes correspondent au thème et aux tendances du marché. Les techniques graphiques (dessin, proportion des silhouettes, colorisation, texturisation) et des logiciels de création et de graphisme (ex : Indesign, Photoshop, etc.) sont utilisés dans la conception des produits.
 Réalisation des prototypes Choix technique de la réalisation du prototype en fonction des paramètres de forme, de matière, d'impact écologique et de coût Moulage, réglage et mise au point de la toile Réalisation du patronage Montage du prototype (couture et assemblage des pièces) 	C2.3 Réaliser un prototype en fonction des paramètres de formes et matières, en maîtrisant les trois techniques que sont le moulage sur mannequin, le patronage, et le montage et en tenant compte des contraintes économiques et techniques pour réaliser une étude de faisabilité du produit en 3D.	Cas pratique A partir d'un croquis de silhouette imposé, représenté uniquement de face, deux articles (ex : un haut et une jupe) sont proposés et le candidat doit en choisir un. Le candidat réalise alors le moulage, le patronage et le montage du prototype. Il doit interpréter le dos du croquis.	 La technique de réalisation du prototype est correctement exécutée. Le candidat présente un prototype net, qui respecte le croquis choisi ou le thème donné, le droit fil et le sens du tissu, les crans et pointages, les aplombs, et qui assure des coutures régulières. Les contraintes techniques de production et leur coût sont respectés Les volumes sont fidèles au dessin. Les matières sont compatibles avec les volumes. L'interprétation du dos est cohérente avec l'avant du prototype Le temps imparti est respecté

exhaustive du *sourcing*, des

références, des compositions, de la consommation et du tarif de chaque matière et fourniture utilisée. Il quantifie et tarifie également le travail à façon, l'emballage et le transport afin

A2.3 C2.4 Rédiger le dossier technique Le dossier technique est complet et Mise en situation professionnelle de mise en fabrication industrielle Réalisation des dossiers techniques référencé : en décrivant les détails de Le candidat rédige un dossier Validation du prototype en Les fiches techniques sont réalisées avec coordination avec les acteurs technique sur la base du fabrication (mesures, montage, précision, au réel ou en proportion, en intervenants dans la réalisation du placement, labelling, ...) pour prototype réalisé, de modèles conformité avec le prototype validé. prototype (responsable de permettre la mise en place de la existants et d'autres créations L'emplacement des motifs est reporté avec production, modélistes, personnelles. production dans le respect des précision sur la fiche technique après couturiers...) en vérifiant son « bien contraintes techniques. Il analyse le prototype réalisé vérification sur patronage et/ou toile. aller » et sa faisabilité industrielle pour valider le bien-aller et la Evaluation de la réalisation à façon Il contient la fiche fourniture de chaque faisabilité dans les contraintes composant, la nomenclature, la contexture et (industrielle) techniques d'une production les consommations de chaque article, la fiche Elaboration des documents industrielle. technique définitive de chaque modèle, le techniques: supports de mise en labelling, le dossier d'exécution et les fabrication produit maguettes techniques de développement de Lancement des répétitions de motifs et variantes de coloris. collection (articles de La candidat se coordonne et interagit avec les démonstration) et de la production acteurs de la filière au cours de la réalisation. industrielle Le livrable est en conformité avec la qualité exigée par le commanditaire C2.5 Estimer le prix de revient Mise en situation La liste proposée est exhaustive. industriel (PRI) du plan de professionnelle Estimation PRI (prix de revient Le coût de la collection et de chaque article collection en référençant chaque Le candidat réalise un plan de industriel) est positionné dans la fourchette de prix article à l'aide des documents collection avec estimation du Intégration du PRI au plan de demandée par le commanditaire. techniques afin de respecter le PRI. Il dresse une liste collection Le calcul effectué est correct.

budget alloué à la collection dans

le cahier des charges validé.

	d'évaluer le PRI pour chaque	
	article.	

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS

décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités

RÉFÉRENTIEL D'EVALUATION

définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis

MODALITÉS D'ÉVALUATION

CRITÈRES D'ÉVALUATION

BLOC N° 3 : Superviser la production d'une collection de mode

A3.1

Définition et gestion de l'agenda de la collection

- Coordination des tâches
- Coordination des acteurs de la chaîne de fabrication (stylistes, modélistes, acheteurs, coupeurs, monteurs, façonniers...)

C3.1 Etablir et gérer un agenda de collection en identifiant les étapes de fabrication et les missions propres à chaque intervenant de la chaîne de production afin d'organiser et coordonner chaque étape de la fabrication de la collection.

Mise en situation professionnelle

A partir d'un dossier technique, le candidat construit un agenda de collection. Il identifie les dates butoirs et répertorie chaque étape, du projet de création à la date de livraison sur site marchand. Il répartit le cahier des charges entre ses collaborateurs (modélistes, coupeurs, monteurs, acheteurs, ...) et leur transmet un planning spécifique à chacun, qui renseigne leurs missions.

- Les acteurs de la chaîne de production sont identifiés et insérés dans l'agenda de collection dans le bon ordre chronologique pour garantir un enchaînement logique des étapes de conception : stylistes, modélistes, acheteurs, coupeurs, monteurs, façonniers...
- L'agenda de collection est réalisé avec précision : il respecte la méthodologie de gestion de projet ainsi que la forme en usage dans la profession et les bureaux de création (ou bureau d'étude selon les terminologies employées par les entreprises).
- L'agenda est établi en fonction du calendrier officiel des défilés et présentations de collection établi par la Fédération de la Haute Couture et de la Mode, ainsi qu'en fonction de l'agenda du commanditaire.

A3.2

Suivi de la mise en fabrication de la collection

- Commande matières et fournitures
- Sélection du ou des ateliers à façon
- Lancement de fabrication
- Veille au respect du cahier des charges

C3.2 Réaliser un tableau de commandes de matières et

fournitures en énumérant les matières et fournitures nécessaires, en indiquant leur source d'approvisionnement et en calculant leur coût et leur délai de fabrication afin de lancer la production dans le respect du cahier des charges et de l'agenda.

Mise en situation professionnelle

A partir d'un plan de collection et d'un délai donné, le candidat doit rédiger un tableau de commandes de matières et fournitures comprenant les quantités à commander et les dates de commandes ainsi que les fournisseurs envisagés. Il doit tenir compte du délai de fabrication de chaque article, renseigné par les fournisseurs. Le candidat calcule également le temps de fabrication de la collection et choisit les ateliers à façon en fonction de leur spécialisation.

- Les informations présentées dans le tableau de commandes sont issues de sources pertinentes et vérifiées auprès de fournisseurs et façonniers professionnels.
- Les fournisseurs locaux, nationaux ou européens sont privilégiés (sourcing de proximité)
- Les dates de commande sont calculées de sorte que toutes les fournitures soient livrées avant la date finale fixée pour le lancement de la fabrication de la collection.
- Les spécialisations des ateliers à façon sélectionnés sont en accord avec les besoins de fabrication.

A3.3

Contrôle de la production

- Contrôle et validation des têtes de série
- Veille au respect du cahier des charges
- Contrôle de la qualité et de la conformité des produits (d'après les dossiers techniques)
- Vérification du conditionnement des produits (pliage, étiquetage, emballage, ...)

C3.3 Contrôler le travail réalisé par les entreprises sous-traitantes au démarrage de la production, en

comparant les exigences de la fiche technique à la tête de série afin de rectifier les éventuelles anomalies.

Etude de cas

D'après une tête de série, le candidat réalise l'étude du modèle et en vérifie la conformité : matières, couleurs, montage et mesures. Il valide ensuite la tête de série.

- Le candidat a bien déterminé si la tête de série est conforme ou non aux indications décrites dans le dossier technique.
- Les tests nécessaires pour certifier la conformité et la durabilité du produit ont été réalisés : résistance des coutures, lavage, repassage, etc.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS décrit les situations de travail et RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES identifie les compétences et les			RÉFÉRENTIEL D'EVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
les activités exercées, les métiers ou emplois visés	connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION	
	C4.1 Elaborer une stratégie de communication en l'adaptant à la marque et au thème de la collection, en prenant en compte	Mise en situation professionnelle	las acceptions a macro accet macro accident	
A4.1 Elaboration de la stratégie de communication de sa collection	communication en l'adaptant à la marque et au thème de la	A partir d'une collection imaginée pour une marque, le candidat	 Les questions « pour quoi, pour qui et comment ? » sont posées et le candidat apporte une réponse. La fiche client et le segment de marché 	

de presse, d'évènements sur

les réseaux sociaux (live, échanges avec les internautes, etc.) - Réalisation de modèles de supports de communication (plateforme digitale, look book, shooting photo, parutions médias, publications sur les réseaux sociaux, vidéos)	C4.2 Concevoir des supports de communication, grâce à l'utilisation des outils de création graphique et des techniques d'impression et de reproduction, en travaillant avec des intervenants issus du secteur du graphisme et de la communication afin de promouvoir la sortie des nouveaux produits.	 Le choix de supports de communication adaptés au public visé et au storytelling Des exemples de supports (site, publication, vidéo, plateforme digitale) (C4.2) Une liste des réseaux de diffusion définis (agents vrp, sites internet, réseaux sociaux) 	la collection présentée et au public qu'elle cible. - Les réseaux de diffusion définis et les ambassadeurs de la collection sont choisis en cohérence avec le public visé (ex : valeurs portées par un influenceur en phase avec les valeurs portées par la marque). - Des exemples de visuels de communication (photos, vidéos, campagnes pub imaginaires, interface de plateforme digitale) et autres supports de communication papier ou digitaux sont fournis - Les supports sont réalisés à l'aide de logiciels graphiques et de montage. - La question environnementale est prise en compte : veille à une utilisation raisonnée des supports papier, etc.
Promotion et diffusion d'une collection - Présentation de collection au showroom et dans les salons professionnels - Organisation de défilés - Participation à l'élaboration des concepts vitrine et à l'animation des réseaux	C4.3 Présenter une collection en la mettant en scène et en argumentant sur ses choix techniques et esthétiques afin de la valoriser sur le marché.	Mise en situation professionnelle Le candidat présente une collection dans un espace personnalisé (corner) à l'image de son thème. Il explique oralement sa démarche de création et chaque modèle présenté. Il met en scène la collection au travers de shootings photographiques, des vidéos et un défilé physique ou virtuel (en vidéo).	Pertinence de la présentation globale de la collection: - Le corner correspond au thème de la collection et au positionnement de la marque. - Les articles de la collection sont tous clairement identifiés au thème présenté. - Le thème et les propositions créatives se positionnent dans les tendances du marché tout en y apportant de l'innovation. - L'argumentaire développé par le candidat est clair et étayé.

	 La collection illustre le grade de qualité et de créativité indiqué par le prisme de marque. La mise en scène respecte l'image de marque et traduit fidèlement le thème de la collection.

Examens de validation pour l'obtention de la certification :

- Présentation d'une collection personnelle conçue par le candidat devant un jury constitué de professionnels de la filière textile habillement.
- Examen d'anglais constitué d'une rédaction du dossier de collection en anglais et d'une partie orale de questions/réponses sur les termes techniques anglais utilisés dans le milieu professionnel de la mode.
- Validation du stage de fin d'études.